

Réf: Dossier N° : 52956

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « VEHICULES DE LUXE IVOIRE SERVICES » en abrégé «V2LI»

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SELMER NON LOIN DE LA
MAIRIE FACE A LA COOPEC, 15 BP 522 ABIDJAN 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Jan. 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « VEHICULES DE LUXE IVOIRE SERVICES » en abrégé
«V2LI».

Objet: import-export, location de véhicules, vente de vehicules, vente de pièces, détachées, location de bateaux de plaisance, location d'avion de tourisme. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SELMER NON LOIN DE LA
MAIRIE FACE A LA COOPEC, 15 BP 522 ABIDJAN 15

GERANT: Monsieur AHOUMAN N'GUESSAN DENIS-ANGE
ROMUALD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20565 du 09/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19281 du 09/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

